

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 mars 2016

Simon Associés renforce ses liens avec le Maghreb

- Le cabinet d'avocats Simon Associés développe ses relations avec le Maghreb en signant trois nouvelles conventions transnationales avec des confrères présents en Tunisie, au Maroc et en Algérie.
- Confiant dans le potentiel économique de cette zone géographique, il offre ainsi un dispositif pour accompagner les entreprises françaises dans leur déploiement à l'international.

À PROPOS DE SIMON ASSOCIÉS

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires ayant son siège à Paris et des bureaux secondaires à Lyon, Nantes, Montpellier, Fort-de-France et Grenoble. Afin de soutenir la croissance de ses clients (PME et ETI, mais aussi grands comptes), il a également organisé dans l'Hexagone le réseau structuré baptisé Simon Avocats, déployé aujourd'hui à Bordeaux, Le Havre, Clermont-Ferrand, Grenoble, Poitiers, Rouen, Strasbourg, Toulouse. A l'étranger, le cabinet s'appuie sur un réseau organisé autour de conventions transnationales conclues avec des confrères en Chine, en Indonésie, aux Etats-Unis, au Brésil, au Luxembourg, en Belgique, à Chypre, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, en République Démocratique du Congo, en Tunisie, en Algérie et au Maroc.

Au service des entreprises, des dirigeants et de leur activité, Simon Associés compte aujourd'hui en France plus d'une cinquantaine d'avocats, dont 18 associés. Il rassemble plus d'une centaine de professionnels avec le réseau national Simon Avocats.

Simon Associés intervient en conseil comme en contentieux notamment dans les domaines suivants: Fusion Acquisition Cession, Fiscalité, Entreprises en difficulté, Franchise & Distribution Concurrence Consommation, Affaires Internationales, Contentieux Médiation Arbitrage, Immobilier commercial, professionnel et d'habitation, Construction et Urbanisme, Social & RH, Assurances, Technologies de l'information et Propriété intellectuelle.

<u>simonassocies.com</u> lettredesreseaux.com

SIMON ASSOCIÉS RÉSEAU SIMON AVOCATS Le droit d'entreprendre Le cabinet d'avocats d'affaires Simon Associés renforce son réseau international en se développant au Maghreb. Il signe trois nouvelles conventions transnationales avec les cabinets CHEMLOUL & ASSOCIÉS (Algérie), EL AEJERI LAWYERS (Tunisie) et BENZAKOUR (Maroc), dont le fondateur, Abdelaziz Benzakour, ancien Président de l'Union Interafricaine des Avocats, est actuellement Médiateur du Royaume nommé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Initié dès 2012 et comptant désormais 14 membres, le réseau international de Simon Associés s'articule autour de conventions transnationales engageantes, validées par les ordres des pays concernés.

« Le Maghreb est au cœur d'une carte entre l'Europe – notamment du Sud (Italie – France – Grèce – Espagne) –, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie. Il pourrait être le « hub » de ces différentes régions du monde, même si son poids économique est faible au sein du commerce mondial, d'autant que le niveau d'instruction y est bon et que l'on y parle parfaitement l'anglais comme le français, expliquent Jean-Charles Simon et François-Luc Simon, associés-gérants de Simon Associés. Certains pays du Maghreb sont parvenus à une stabilisation macroéconomique nécessaire à leur développement. Nous assistons aussi à leur ouverture sur l'extérieur, à la naissance de nouvelles entreprises, d'un monde bancaire et d'investisseurs nouveaux. Tout cela nous semble propice à la mise en place d'une organisation spécifique dans ces pays où nous intervenions déjà de manière ponctuelle. »

Dans ce contexte, le cabinet a souhaité signer des conventions écrites avec des confrères qu'il côtoyait depuis plusieurs années, et ce d'autant que le Maghreb est aussi un trait d'union vers l'Afrique. « L'essor économique et démocratique du continent africain, l'amélioration du cadre juridique, notamment grâce à l'harmonisation du droit OHADA, le développement de certaines expertises clés telles que le Private Equity ainsi que la présence de cabinets français et internationaux importants font de l'Afrique un partenaire majeur pour l'Europe et un axe de développement privilégié pour Simon Associés », poursuivent Jean-Charles Simon et François-Luc Simon.

Ce renfort des relations de Simon Associés avec le Maghreb témoigne de la volonté du cabinet d'accompagner les entreprises européennes et étrangères, ainsi que leurs dirigeants, dans leur stratégie d'internationalisation. Le cabinet souhaite y développer son accompagnement en particulier dans les secteurs de l'industrie agroalimentaire, de la santé-cosmétique, des technologies de

l'information et de la communication, de l'énergie, des biens d'équipement et d'infrastructure.

Simon Associés ayant par ailleurs établi de fortes relations avec la Chine – en disposant d'un bureau à Pékin et d'un cabinet d'avocats chinois partenaire comptabilisant près de 1 800 professionnels –, la signature de ces nouveaux accords s'inscrit également dans le renforcement d'un axe économique sino-africain, basé principalement sur les nombreux investissements chinois en Afrique.

« L'augmentation croissante de la présence chinoise sur le continent africain nous incite à développer notre réseau international principalement autour d'un axe Europe-Afrique-Asie, dont le Maghreb pourrait devenir à terme un centre très important », conclut Cristelle Albaric, associée chargée du département Affaires Internationales de Simon Associés.

L'équipe Affaires Internationales, dirigée par Cristelle Albaric, intervient de manière transversale avec l'ensemble des expertises du cabinet et rassemble 4 avocats.

Contacts media

Enderby Franck Moulins 01 83 64 71 79 fmo@enderby.eu

Damien Piganiol 01 83 64 71 77 dpi@enderby.eu